COMMUNE DE TORCÉ

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213503386-20260420-025_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yannick Fouet, maire.

Etaient présents : M. Yannick Fouet, Mme Bernadette Reucheron, M. Emmanuel Heinry, Mme Céline Le Dortz, M. Hubert Godeloup, Mmes Myriam Doudet, Séverine Renaux, M. Cristiano Fonseca, Mmes Nathalie Lebreton, Estelle Ragaleux, Nelly Mauve, MM. Florian Girard, Julien Bétin, Bruno Travers, Yvonnick Trébon

Etaient absents : Néant

Date de convocation : 14 avril 2026

Nombre de conseillers

- en exercice : 15
- présents : 15
- votants : 15
- absents : 00
- pouvoirs : 00

Mme Bernadette Reucheron Reucheron a été nommée secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

025-2026 | BIBLIOTHEQUE – POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Madame Bernadette Reucheron présente au conseil municipal le projet de politique documentaire de la bibliothèque de Torcé.

La politique documentaire définit les orientations de la bibliothèque en matière de constitution, de gestion et de renouvellement des collections. Elle vise à proposer aux habitants une offre documentaire diversifiée, adaptée aux besoins et aux attentes de l'ensemble des publics, tout en tenant compte des moyens disponibles.

Ce document fixe les objectifs et les critères guidant les choix d'acquisition, de conservation et de désherbage des documents. Il constitue un cadre de référence pour la gestion des collections et contribue à garantir la cohérence et la transparence des choix effectués.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Approuve** la politique documentaire de la bibliothèque de Torcé ;
- **Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à la culture à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré,

A Torcé, le 20 avril 2026
Le Maire,

Yannick Fouet

MAIRIE de TORCÉ
ILLE ET VILAINE